

**Travaux de rénovation et de réhabilitation
des parcs et domaines
Crédit-cadre annuel 2017**

Préavis N° 2016/58

Lausanne, le 29 septembre 2016

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'800'000.- nécessaire à la couverture des frais de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation des parcs et domaines pour l'exercice 2017.

2. Table des matières

1. Objet du préavis.....	1
2. Table des matières	1
3. Préambule	2
4. Projets.....	2
4.1 Domaine public	2
4.2 Patrimoine vert	3
4.3 Plantages.....	3
4.4 Locaux et bâtiments.....	4
4.5 Sécurité	5
4.6 Vignobles.....	6
4.7 Domaines.....	6
5. Situation du crédit-cadre 2015.....	7
6. Situation du crédit-cadre 2016.....	9
7. Interventions envisagées en 2017	10
8. Travaux financés par le Fonds communal pour le développement durable	12
9. Aspects financiers.....	13
9.1 Incidences sur le budget d'investissement.....	13
9.2 Incidences sur le budget de fonctionnement.....	14
10. Conclusions	14

3. Préambule

Le crédit-cadre permet une gestion pragmatique de l'entretien des espaces verts. Il contient également les montants nécessaires pour les domaines viticoles et agricoles de la Ville.

Le préavis est axé sur les thématiques suivantes :

- domaine public : diverses interventions de valorisation et de sécurisation d'espaces publics ;
- patrimoine vert : divers travaux de réfection et de renouvellement de parcs et de promenades ;
- plantages : réalisation de nouveaux potagers de quartier ;
- sécurité bâtiments et locaux : travaux de mise en conformité et de sécurisation de locaux et d'installations du service ;
- vignobles : divers travaux de rénovation de locaux, de renouvellement d'installations de froid et de rénovation de murs de vignes ;
- domaines agricoles : divers travaux d'assainissement et de renouvellement d'équipements.

4. Projets

4.1 Domaine public

Divers travaux sont ainsi prévus sur le domaine public :

- Plantations d'arbres d'avenue, amélioration des conditions de croissance des arbres d'avenue, création de bermes végétalisées et autres modifications d'aménagements liés au domaine public développées en concertation avec les services chargés de l'aménagement de l'espace public et/ou dans le cadre de démarches participatives
 - notamment la route de la Feuillère, l'avenue des Bains, l'avenue des Acacias, la route du Pavement.

Coût estimé : CHF 100'000.-

- Travaux urgents visant à améliorer la qualité des aménagements et des équipements de petits espaces publics
 - notamment la promenade de Béthusy et la jetée de la Compagnie.

Coût estimé : CHF 170'000.-

- Aménagements à la place du Tunnel
 - dans le cadre de la création d'une place de quartier annoncée dans le préavis N° 2016/08 « Réaménagement de la place du Tunnel », réalisation d'aménagements provisoires légers favorisant la rencontre (mobilier).

Coût estimé : CHF 30'000.-

- Mise en conformité d'aménagements sur le domaine public ne répondant plus aux normes de sécurité en vigueur
 - notamment la modification de diverses barrières et murs parapets sur l'esplanade de Montbenon à la promenade Schnetzler et au parc de Mon-Repos (2^e étape). Les abords de la fontaine de Granit à Vidy doivent également faire l'objet d'un réaménagement visant à prévenir les risques d'accident.

Coût estimé : CHF 200'000.-

4.2 Patrimoine vert

Divers travaux de réfection des espaces verts comprenant :

- Rénovation du columbarium de Montoie
Trois des cinq columbariums du cimetière de Montoie construits en 1972 se trouvent dans un état de décrépitude avancé. Le crépi, le béton, ainsi que les armatures métalliques sont attaqués. La première étape d'assainissement de ces ouvrages concerne le columbarium de la section 8 du cimetière de Montoie.

Coût estimé : CHF 150'000.-

- Mise en conformité énergétique des fontaines
Les fontaines ornementales à la charge du Service des parcs et domaines (SPADOM) doivent subir différents travaux de mise en sécurité par rapport au public ainsi que des optimisations énergétiques.

Coût estimé : CHF 100'000.-

- Réfection des marches des escaliers et murs de Mon-Repos
Les escaliers donnant accès au parc de Mon-Repos depuis l'avenue du Tribunal-Fédéral montrent des signes de dégradation importants qui peuvent à court terme diminuer la sécurité de cet accès très fréquenté.

Coût estimé : CHF 60'000.-

- Mise en conformité des prises d'eau
De nombreux points d'eau situés dans les parcs et espaces publics à la charge de SPADOM doivent être équipés de dispositifs sécurisant le réseau d'eau potable selon les normes de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux en vigueur.

Coût estimé : CHF 30'000.-

4.3 Plantages

La réalisation de nouveaux plantages figure parmi les mesures annoncées dans le préavis N° 2011/04 « Politique de la Ville de Lausanne en matière de jardins familiaux et potagers – plan directeur des jardins familiaux et potagers ».

Au chapitre 8 du préavis N° 2011/04 « Planning et réalisation », il est prévu d'augmenter l'offre des surfaces cultivables en ville de Lausanne. Depuis 2013, la Municipalité a décidé de réaliser ces futurs plantages par le biais du crédit-cadre de SPADOM afin de répondre au mieux et au plus près aux nombreuses demandes des habitants de divers quartiers de la ville.

Les montants sollicités en 2013, 2014, 2015 et 2016 ont permis de financer les travaux d'aménagement des plantages suivants :

- plantage du Cerisier, inauguré au printemps 2013 ;
- plantage de Valency, inauguré au printemps 2014 ;
- plantage de l'avenue de Cour 72, inauguré au printemps 2015 ;
- plantage de la Borde, inauguré au printemps 2016 ;
- plantage de Prélaz, inauguré au printemps 2016 ;
- plantage du Vallon 1, travaux prévus durant l'hiver 2016-17, inauguration en été 2017 ;
- plantage du Levant, travaux prévus durant l'automne 2016, inauguration au printemps 2017.

Le montant réservé de CHF 100'000.- permettra de financer les travaux d'aménagement d'un plantage au Vallon 2 (deux parcelles sont disponibles dans ce quartier), ainsi que des travaux de réaménagement des plantages de La Harpe et de Victor-Ruffy. Ces projets sont décrits au point 8 du présent préavis.

Coût estimé : CHF 100'000.-

4.4 Locaux et bâtiments

Les travaux de rénovation ou de sécurisation des bâtiments sont les suivants :

- Site de la Bourdonnette (matériel et réaménagement)
 - le réaménagement de la réception du bâtiment de l'avenue du Chablais 46 comprenant principalement le remplacement de vitrages simples ;
 - la fourniture et l'installation d'armoires de charge Pellenc (armoires de charge intelligentes pouvant garantir la charge maximale des accumulateurs Lithium-ion selon les directives de sécurité en vigueur) ;
 - l'installation d'une plateforme élévatrice pour la menuiserie (pont de chargement hydraulique de plain-pied pour sécuriser l'accès de lourdes charges dans l'atelier de menuiserie) ;
 - le remplacement de portes de garage à l'établissement horticole et au secteur sud (Bellerive et Maladière sud). Ces locaux de service sont équipés de portes sectionnelles ne répondant plus aux normes SIA concernant les aspects mécaniques des portes et garages (SN EN 12604). Il faut donc les remplacer afin de répondre à l'article 82 de la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA).

Coût estimé : CHF 180'000.-

- Mise en conformité des locaux – Maladière sud
Il s'agit de poursuivre les travaux de mise en conformité des locaux des équipes d'entretien des parcs, avec la mise à disposition de vestiaires séparés hommes et femmes. Cette étape vise à rénover les vestiaires de Lausanne - Maladière, situés au sud du rond-point, au niveau du chemin pédestre inférieur. Cet aménagement permettra de réunir deux équipes du secteur sud, facilitant ainsi la gestion du personnel, et de régler les problèmes d'insalubrité rencontrés dans les locaux de la Vallée de la Jeunesse qui ne seraient donc plus qu'occupés comme dépôts.

Coût estimé : CHF 300'000.-.

- Réaménagement des locaux – cimetières

Il s'agit du réaménagement des locaux des équipes d'entretien du cimetière du Bois-de-Vaux, sis au chemin du Bois-de-Vaux n° 2 et à la route de Chavannes n° 4. Cette première étape vise à rénover et à redistribuer les surfaces de vestiaires séparés entre les hommes, les femmes et l'équipe d'inhumation. A noter qu'aucun travail lourd d'entretien n'a été entrepris sur ces édifices depuis leur construction et leurs agrandissements (allant de 1933 à 1971).

Coût estimé : CHF 350'000.-

- Création d'une zone de dépôt, 1^{re} étape - Montblesson

Le stockage et la préparation de substrats végétaux nécessitent un emplacement conséquent. La création de cette zone de dépôt - avec un accès facilité et en stabilisé ainsi qu'avec l'installation d'un couvert - permettra d'optimiser la production locale de terreau et de mélanges terreux.

Coût estimé : CHF 50'000.-

- Réparation du refuge de la fontaine des Meules

D'importantes infiltrations d'eau rendent nécessaire l'assainissement de la toiture de ce refuge afin de conserver l'état sain de son intérieur.

Coût estimé : CHF 30'000.-

4.5 Sécurité

Les travaux liés à la sécurité sont les suivants :

- Réfection du mur de la Madeleine

Le mur de la rue de la Madeleine est particulièrement exposé aux sollicitations climatiques. Le jointoiment est partiellement dégradé et des morceaux de mortier ont fini par tomber sur les toitures des échoppes situées en contrebas. Aujourd'hui, le mur est contrôlé périodiquement et les joints susceptibles de chuter sont ôtés manuellement. Quelques pierres de molasse composant sa structure sont également effritées et nécessitent d'être restaurées. Un assainissement lourd du parement donnant sur la place de la Riponne est ainsi prévu.

Coût estimé : CHF 350'000.-

- Matériel

- fourniture de panneaux de signalisation sur socle. Afin de répondre à la base légale régissant le parcage réglementé de façon spéciale, il est nécessaire d'acquérir des totems constitués d'un panneau « Interdiction de parquer », de plaquettes indiquant le début et la fin de la prescription d'interdiction de parcage ainsi que de plaques d'indications des jours ouvrables. Ces panneaux serviront à immobiliser des zones de parcage pour permettre à SPADOM – en conformité avec l'ordonnance sur la circulation routière (OCR, art. 19, al. 1) – d'effectuer certaines interventions à risques ;
- révision des extincteurs et défense incendie. L'ensemble de SPADOM a dans ses locaux des moyens de protection incendie conformément à l'obligation légale de l'association des établissements cantonaux d'assurance incendie. Ces moyens doivent subir un contrôle périodique.

Coût estimé : CHF 50'000.-

4.6 Vignobles

Divers travaux concernant les vignobles sont prévus.

- Mise en conformité des installations de froid à l'Abbaye de Mont
La gestion des températures est un élément primordial dans le suivi des vinifications. En effet, durant la fermentation des moûts, principalement de blanc, la température monte naturellement jusqu'à 30°C sous l'effet de la transformation des sucres en alcool par les levures. Bien conscient que si la fermentation se déroule au dessus de 20°C, des arômes et goûts grossiers se développent dans le vin, SPADOM utilise des installations de froid pour refroidir le moût en-dessous de ladite température. Les installations de froid actuelles ne sont plus en conformité avec les exigences en matière de sécurité alimentaire et écologique. Leur utilisation est donc suspendue et ne permet donc plus d'assurer des vinifications précises. Les travaux prévoient l'installation d'un groupe de froid aux normes écologiques et alimentaires actuelles pour la cave à blanc et rouge de l'Abbaye de Mont.

Coût estimé : CHF 280'000.-

- Mise en conformité des murs en vignes au Clos des Moines
La mise en conformité des murs en vignes est présentée au chapitre 8 du présent préavis.

Coût estimé : CHF 25'000.-

- Réfection des sanitaires et de la cuisinette de la chambre d'hôtes au Vieux Burignon
Ces réfections sont présentées au chapitre 8 du présent préavis.

Coût estimé : CHF 62'500.-

- Aménagements au Château Rochefort
Ces aménagements sont présentés au chapitre 8 du présent préavis.

Coût estimé : CHF 62'500.-

4.7 Domaines

Les travaux prévus dans les domaines sont les suivants :

- Captage des Amburnex
Cette première étape de réfection est décrite au chapitre 8 du présent préavis.

Coût estimé : CHF 30'000.-

- Réfection des façades à la ferme de la Villaire
Ces réfections sont décrites au chapitre 8 du présent préavis.

Coût estimé : CHF 30'000.-

- **Accompagnement pour le projet d'une nouvelle fosse à purin au Chalet-de-la-Ville**
Comme la presque totalité des domaines agricoles communaux, celui du Chalet-de-la-Ville est un domaine axé sur la production laitière. Avec la pression actuelle sur le prix du lait, les producteurs doivent trouver des solutions pour optimiser leur production. Au Chalet-de-la-Ville, la famille des fermiers a choisi d'augmenter quelque peu le nombre de vaches laitières avec comme corolaire, la nécessité de réaliser une nouvelle fosse à purin. Cet équipement sera essentiellement porté par la famille des fermiers mais il impliquera aussi des aménagements de l'écurie existante et de ses abords. Le montant ci-dessous est destiné à couvrir la participation de la propriétaire à ces travaux.

Coût estimé : CHF 30'000.-

- **Accompagnement pour le projet d'un nouveau hangar à la Ferme des Cases**
L'Etat a mis en demeure la Ville et les fermiers du domaine de mettre en conformité, en regard de la loi sur la protection des eaux, les bâtiments du domaine. En ce qui concerne les dépendances rurales situées en contrebas à l'est du bâtiment principal, compte-tenu de leur ancienneté, de leur situation sur un terrain instable et de leur configuration en divers petits locaux, il s'avère qu'il ne serait pas efficient et économique de prévoir l'assainissement et qu'il y a lieu de privilégier la construction d'un nouveau hangar au nord du rural principal. Il est prévu que ce hangar soit financé pour une partie par les fermiers, pour une autre partie par la propriétaire et pour une dernière partie par des subventions AF (améliorations foncières) fédérales et cantonales. Ce projet est en cours d'études et le montant ci-dessous est destiné à couvrir la part communale des travaux prévus en 2017.

Coût estimé : CHF 30'000.-

5. Situation du crédit-cadre 2015

I) Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public

Envisagé	CHF 325'000.-	(prises d'eau, plantations ou déplacements d'arbres d'avenue, parc de la Brouette poubelles enterrées, Mudac talus Curtat, placette Pré-du-Marché)	
Engagé	CHF 400'000.-	(dépassement compensé au point III Sécurité et entretien bâtiments et locaux)	
Payé	CHF 163'962.90		
Montant final estimé			CHF 400'000.-

II) Travaux de réfection de parcs et de promenades

Envisagé	CHF 260'000.-	(réfection chemin Sauvabelin suite, parc Mon-Repos Temple d'amour, cimetière réfection de section)	
Engagé	CHF 260'000.-		
Payé	CHF 39'511.85		
Montant final estimé			CHF 260'000.-

III) Sécurité et entretien bâtiments et locaux

Envisagé	CHF 960'000.-	(Domaine du Burignon défense incendie, création dépôt sécurisé essence alkylée, EH mise en conformité locaux)	
Engagé	CHF 885'000.-		
Payé	CHF 66'575.45		
Montant final estimé			CHF 885'000.-

IV) Objets spéciaux

Envisagé	CHF 175'000.-	(EH réaménagement carrés de couche EH suite, plantages)	
Engagé	CHF 175'000.-		
Payé	CHF 103'470.88		
Montant final estimé			CHF 175'000.-

V) Vignobles

Envisagé	CHF 250'000.-	(Abbaye de Mont, réaménagement)	
Engagé	CHF 250'000.-		
Payé	CHF 216'693.51		
Montant final estimé			CHF 250'000.-

VI) Domaines

Envisagé	CHF 380'000.-	(remplacement chauffage cases, les Saugealles réfection charpente, ferme Villaire réfection charpente, ferme Chalet de la Ville changement fenêtres/volets, ferme des Cases, assainissement pollution)	
Engagé	CHF 380'000.-		
Payé	CHF 349'754.40		
Montant final estimé			CHF 380'000.-

Montant général estimé (montant du crédit-cadre CHF 2'350'000.-)**CHF 2'350'000.-**

6. Situation du crédit-cadre 2016

I) Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public

Envisagé	CHF 550'000.-	(plantations ou déplacements d'arbres d'avenue, améliorations des aménagements et équipements, sécurisation à Montbenon, promenade Schnetzler et Mon-Repos, bancs pour personnes à mobilité réduite)	
Engagé	CHF 550'000.-		
Payé	CHF 55'128.10		
Montant final estimé			CHF 550'000.-

II) Travaux de réfection de parcs et de promenades

Envisagé	CHF 325'000.-	(application du plan de gestion au parc du Denantou, pose de clôture à la Maladière, mise en conformité du réseau d'eau, pose d'un enduit à la fontaine de cuivre, dernière étape au parc de Valency)	
Engagé	CHF 325'000.-		
Payé	CHF 0.-		
Montant final estimé			CHF 325'000.-

III) Travaux d'amélioration du parc secteur Beaulieu

Envisagé	CHF 1'000'000.-	(Belvédère supérieur et édicule, esplanade inférieure, promenade de Jomini et cheminements)	
Engagé	CHF 0.-		
Payé	CHF 0.-		
Montant final estimé			CHF 1'000'000.-

IV) Plantages

Envisagé	CHF 125'000.-	(Vallon 1, chemin du Levant)	
Engagé	CHF 0.-		
Payé	CHF 0.-		
Montant final estimé			CHF 125'000.-

V) Sécurité et entretien bâtiments et locaux

Envisagé	CHF 510'000.-	(mise en conformité à Floréal et Ligne de vie, dépôt machine à Vidy, réfection des portails et rénovation des installations électriques à la Bourdonnette, remplacement de la colonne à carburant aux ateliers)	
Engagé	CHF 355'000.-		
Payé	CHF 0.-		
Montant final estimé			CHF 510'000.-

VI) Vignobles

Envisagé	CHF 640'000.-	(rénovations des appartements au Clos des Abbayes et Abbaye de Mont, création d'un local commercial et mise en conformité d'installations de froid)	
Engagé	CHF 500'000.-		
Payé	CHF 73'033.80		
Montant final estimé			CHF 640'000.-

VII) Domaines

Envisagé	CHF 150'000.-	(assainissement de la cuisine du Chalet-des-Enfants, changement de la chaudière à Etagnières et participation au nouveau hangar du domaine des Cases)	
Engagé	CHF 70'000.-		
Payé	CHF 60'739.60		
Montant final estimé			CHF 150'000.-

Montant général estimé (montant du crédit-cadre CHF 3'300'000.-)

CHF 3'300'000.-

7. Interventions envisagées en 2017

Comme rappelé à chaque préavis, la liste des objets peut subir quelques modifications liées à des impératifs de gestion, des urgences ou des opérations privées entreprises par des tiers.

I) <u>Travaux relatifs à des modifications des aménagements liés au domaine public</u>		CHF 500'000.-
– Plantation d'arbres sur le domaine public et divers	CHF 100'000.-	
– Travaux espace publics	CHF 170'000.-	
– Aménagement de la place du Tunnel	CHF 30'000.-	
– Sécurisation du domaine public	CHF 200'000.-	
II) <u>Travaux de réfection concernant le patrimoine vert</u>		CHF 340'000.-
– Rénovation du columbarium	CHF 150'000.-	
– Mise en conformité énergétique de fontaines	CHF 100'000.-	
– Réfection escaliers et murs de Mon-Repos	CHF 60'000.-	
– Mise en conformité des prises d'eau	CHF 30'000.-	
III) <u>Plantages</u>		CHF 100'000.-
– Plantages 5 ^e étape	CHF 100'000.-	
IV) <u>Locaux et bâtiments</u>		CHF 910'000.-
– Site de la Bourdonnette	CHF 180'000.-	
– Mise en conformité des locaux – Maladière – sud	CHF 300'000.-	
– Locaux Cimetières	CHF 350'000.-	
– Zone de dépôt 1 ^{re} étape – Montblesson	CHF 50'000.-	
– Refuge Fontaine des Meules	CHF 30'000.-	
V) <u>Sécurité</u>		CHF 400'000.-
– Réfection mur de la Madeleine	CHF 350'000.-	
– Matériel	CHF 50'000.-	
VI) <u>Vignobles</u>		CHF 430'000.-
– Installation de froid – Abbaye de Mont	CHF 280'000.-	
– Murs en vignes – Clos des Moines	CHF 25'000.-	
– Aménagements – Château Rochefort	CHF 62'500.-	
– Sanitaires et cuisinette – Vieux Burignon	CHF 62'500.-	
VII) <u>Domaines</u>		CHF 120'000.-
– Captage des Amburnex – 1 ^{re} étape	CHF 30'000.-	
– Réfection façades – la Villaire	CHF 30'000.-	
– Accompagnement fosse à purin – Chalet de la Ville	CHF 30'000.-	
– Accompagnement nouveau hangar – Ferme des Cases	CHF 30'000.-	
Total		<u>CHF 2'800'000.-</u>

8. Travaux financés pour les plantages, les vignobles et les domaines par le Fonds pour le développement durable

Créés depuis 1996 et augmentés d'année en année, les plantages lausannois permettent de mettre en œuvre le développement durable de manière concrète et quotidienne. D'un point de vue social, ils permettent de créer du lien dans les quartiers et donc une meilleure intégration des habitants (les locataires habitent tous à moins de cinq minutes du plantage et la zone de rencontre du plantage invite à faire connaissance). D'un point de vue environnemental, les planteurs doivent cultiver de manière biologique. Les fleurs et les légumes qu'ils cultivent permettent en outre de diversifier la nature en ville. Enfin, d'un point de vue économique, pour les ménages aux revenus modestes, l'apport d'une parcelle à cultiver est non négligeable.

Projets :

- **Rénovation des plantages de la Harpe et de Victor Ruffy**
Les plantages de la Harpe et de Victor Ruffy font partie des plus anciens plantages créés par la Ville de Lausanne (1997). Ils nécessitent aujourd'hui des réaménagements afin de pouvoir premièrement redistribuer les parcelles à un nombre plus important de planteurs (dans ces quartiers densément habités, les listes d'attente pour obtenir une parcelle sont longues) et deuxièmement, d'aménager des zones de rencontres pour encourager une meilleure participation des habitants à la vie de quartier.
- **Nouveau plantage au Vallon**
La création de ce nouveau plantage veut répondre à des demandes des habitants du quartier concerné. Le projet sera élaboré dans le cadre de démarches participatives afin qu'il corresponde le plus possible aux besoins des habitants.

Afin de soutenir le développement de l'oenotourisme mis en place à la fin des années 2000 visant à augmenter la vente directe de vin via les domaines viticoles, il est nécessaire de consentir à des aménagements autant au Vieux Burignon qu'au Château Rochefort. Des travaux liés à la sécurité sont également nécessaires au Clos des Moines.

Projets :

- **Vieux Burignon**
L'état des sanitaires et de la cuisinette de la chambre d'hôtes du Vieux Burignon ne permet plus de répondre aux standards d'accueil actuels et doivent être rénovés. Les travaux prévus concernent la salle de bain et la cuisinette de l'appartement 1 ainsi que la salle de bain de l'appartement 2.
- **Château Rochefort**
Les sanitaires et les wc de la salle d'accueil du Château Rochefort ne répondent plus aux normes actuelles en matière d'hygiène et d'accueil pour les personnes handicapées. Afin de réaliser des wc handicapés, l'emplacement de ceux-ci sera modifié, permettant ainsi l'aménagement d'un hall d'accueil nécessaire à la qualité de l'accueil selon les standards actuels et offrant aussi un espace de dégustation pour l'hiver.
- **Clos des Moines**
Les travaux de mise en conformité des murs de vignes doivent se poursuivre au Clos des Moines. L'entretien de ces murs de soutènement du Lavaux garantit la sécurité des travailleurs et l'intégrité des vignes plantées en terrasse.

Les domaines agricoles nécessitent des rénovations importantes afin de garantir leur valeur patrimoniale et leur valeur d'usage pour les fermiers y travaillant.

Projets :

- Les Amburnex

Sur tous les alpages, il est impératif de disposer d'eau en suffisance pour le bétail. C'est le cas surtout sur les alpages producteurs de fromage – comme aux Amburnex – à la fois pour assurer une production optimale de lait et pour nettoyer les installations de production de fromage. Aux Amburnex, cet approvisionnement en eau est assuré par la récolte des eaux provenant des toits des chalets, par la récolte des eaux de pluie dans deux bassins artificiels situés sur les hauts de l'alpage et par le captage de huit sources. L'eau captée est acheminée, via de vieilles conduites, vers deux réservoirs situés à côté du chalet principal, tout en alimentant en cours de route des abreuvoirs dans les différents parcs de l'alpage. Aujourd'hui, il importe de réfectionner ces captages souvent partiellement bouchés et de changer les conduites qui ne sont plus en état. Une première étape de réfection de ces captages est prévue en 2017. Ces travaux permettront aussi de se rendre compte de l'état réel de ces captages et conduites et de pouvoir ainsi estimer plus justement la ou les étapes suivantes.

- La Villaire

Des travaux de réfection de molasses et des volets situés sur la façade sud de la partie habitable de la ferme historique de la Villaire à Echallens – dont l'état est fortement dégradé – sont nécessaires. D'importantes fissures apparaissent sur certaines façades du rural-habitation, notamment sur la grande façade en pignon, plein sud, largement exposée aux intempéries. Ces fissures peuvent provoquer des poches d'humidité dans les murs et attaquer le crépi. Pour assainir ces façades, des travaux de « ravalement » doivent être entrepris en 2017.

Les projets mentionnés ci-dessus et listés sous les points 7. III), VI) et VII) totalisent CHF 310'000.-. De ce montant et conformément au plan des investissements, CHF 300'000.- seront prélevés au Fonds du développement durable car ils permettront de financer des projets qui correspondent à deux des domaines d'action prioritaires prévus par l'article 2 du règlement d'utilisation du fonds (- le maintien ou le renforcement d'espaces verts, agricoles et viticoles appartenant à la Ville et le maintien ou la restauration du patrimoine naturel et construit dans la mesure où il contribue au développement durable et le développement de nouveaux espaces verts ; - une meilleure intégration et la participation des habitants dans les quartiers et dans la vie citoyenne). Le solde est pris en charge par le présent crédit cadre.

9. Aspects financiers

9.1 Incidences sur le budget d'investissement

(en milliers de CHF)	2017	2018	2019	Total
Dépenses d'investissements	1'750	800	250	2'800
Recettes d'investissements	-300	0	0	-300
Total net	1'450	800	250	2'500

Le montant inscrit au plan des investissements 2016-2019 s'élève à CHF 1'950'000.-. L'augmentation se justifie par l'intégration des objets à voter « Cimetières-locaux+aménagement » et « réfection du mur de la Madeleine » dans le présent crédit-cadre. L'échelonnement des dépenses a été revu également.

9.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Personnel suppl. (en EPT)	0	0	0	0	0	0
(en milliers de CHF)						
Charges de personnel	0	0	0	0	0	0
Charges d'exploitation	0	0	0	0	0	0
Charge d'intérêts	37.8	37.8	37.8	37.8	37.8	189.0
Amortissement	500.0	500.0	500.0	500.0	500.0	2'500.0
Total charges suppl.	537.8	537.8	537.8	537.8	537.8	2'689.0
Diminution de charges	0	0	0	0	0	0
Revenus	0	0	0	0	0	0
Total net	537.8	537.8	537.8	537.8	537.8	2'689.0

Calculées sur la base d'un taux d'intérêts moyen de 2.75%, les intérêts théoriques moyens développés par le présent préavis s'élèvent à CHF 37'800.- par année, à compter de l'année 2018.

S'agissant principalement de travaux de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation, ces dépenses n'entraînent pas d'autres charges de fonctionnement.

En fonction de la durée d'amortissement de 5 ans, les charges d'amortissement annuelles s'élèvent à CHF 500'000.-.

10. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2016/58 de la Municipalité du 29 septembre 2016 ;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'800'000.- pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et domaines en 2017 ;

2. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique n° 4510.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique n° 4510.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées ;
5. d'accepter le prélèvement sur le Fonds du développement durable pour un montant total de CHF 300'000.-, et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1.

Au nom de la Municipalité :

Le vice-syndic :
Oscar Tosato

Le secrétaire :
Simon Affolter

